

- Protocole association Appel d'Air -

Avant l'arrivée à Turbul' :

Chaque usager est invité à prendre sa température à son domicile.

En cas de symptômes évocateurs de la COVID-19 (températures >38°, toux, difficultés respiratoires, etc.) l'utilisateur doit rester chez lui.

En cas de contact avec une personne testée positive à la Covid 19, l'utilisateur doit rester chez lui.

Dans ces deux cas, il est conseillé à l'utilisateur concerné de prendre contact avec son médecin traitant, de contacter le 15 en cas de besoin et de prévenir au plus vite le secrétariat de l'école de cirque Turbul'.

Il n'y aura pas de test obligatoire pour accéder aux activités ni de prise de température.

Dans la mesure du possible, proposez à votre enfant d'aller aux sanitaires à domicile car l'accès aux sanitaires impliquera un nettoyage des mains avant et après chaque passage ainsi qu'une désinfection des toilettes et poignées de portes à chaque passage.

Il est indiqué aux salariés d'avoir les mêmes attentions que les usagers.

En cas de symptômes de la covid ou d'un cas contact nous contacterons systématiquement l'Agence régionale de santé afin de suivre leurs directives. Dans l'attente de leur avis le salarié sera autorisé à donner ses ateliers si celui-ci respecte toutes les recommandations d'usage (port du masque chirurgical en permanence, lavage de mains fréquent, distanciation avec tous les usagers).

La tenue :

Prévoir un sac pour y déposer ses affaires personnelles.

- Sachet plastique nominatif pour mettre le masque durant l'activité (cf protocole EPS en collège lycée).

- Avoir une bouteille d'eau ou gourde facilement repérable, avec le nom et prénom.

- Avoir un sachet de mouchoirs à usage unique.

L'activité se fait pieds nus ou en chaussettes, les chaussons spécifiques à l'activité sont autorisés.

Accueil des participants :

Lavage des mains au savon ou solution hydro alcoolique obligatoire pour tous en début et fin de cours.

Les enfants doivent se laver les mains au lavabo installé à l'entrée de l'école avant de pénétrer dans les locaux. A partir de 11 ans les enfants ainsi que les adultes doivent rentrer dans le hall masqués. Les enfants attendent dans le couloir où les intervenants les accueillent avant de les inviter à rentrer dans la salle.

Les participants masqués pourront alors se défaire de leur masque et le ranger dans le pochon prévu à cet effet.

Pendant ce temps d'attente nous demandons aux parents de patienter sous le préau. Une fois le cours commencé les accompagnants pourront rentrer dans le couloir un par un afin de procéder à l'inscription de leur enfant.

Il est demandé à chacun de respecter les gestes barrières sous le préau et dans le hall.

Accueil des accompagnants :

Pour les cours

Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés dans les salles d'activités.

Les parents qui viennent chercher leur enfant attendent à l'extérieur de l'école dans le respect des gestes barrières.

Les parents accompagnés de leur enfant, qui attendent le début d'un cours, sont priés d'attendre sous le préau.

Pour le secrétariat

L'accueil du secrétariat se fait individuellement dans le hall de l'école. Les personnes en attente devront rester à l'extérieur.

En entrant dans l'école, il est recommandé de se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique mise à disposition dans le hall.

Pour le café associatif :

Vous êtes toujours bienvenus à notre café même si un nouveau protocole d'accueil a été mis en place pour les raisons que vous connaissez. Un texte explicatif est affiché à l'entrée du café.

Organisation des cours :

Obligation du port du masque à partir de 11 ans sauf pendant le temps de l'activité.
Il revient aux élèves de 11 ans ou plus ou participants majeurs de venir équipés de leur masque.

Possibilité de partage de matériel et surfaces à l'intérieur du même groupe.

Le matériel sera nettoyé à la fin de chaque séance entre chaque groupe.

Repos de 24h du matériel textile (tissus aérien, trapèze...) avant utilisation par un autre groupe.

Nettoyage régulier des locaux avec une solution hydro alcoolique.

Aération des salles entre chaque cours ou à minima 15 min toutes les 3 heures.

Nettoyage systématique des wc (cuvette, chasse d'eau, poignées de porte, interrupteurs, robinets) après chaque passage.

Personnel de l'école de cirque :

Le personnel de l'école de cirque est soumis aux mêmes règles d'accès aux salles que les participants (surveillance particulière des symptômes, contrôle de température et lavage des mains, port du masque.)

L'intervenant porte un masque en présence des élèves.

Des recommandations spécifiques sont mises en place en interne afin de respecter le protocole national.

Protocole en cas d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19

Si un enfant présente un état fébrile lors d'une séance, il lui sera demandé de mettre un masque et de s'asseoir en dehors du groupe.

En cas de doute sur les symptômes, une prise de température peut être réalisée par l'intervenant.

Les parents de l'enfant sont avertis et doivent dans la mesure du possible venir le chercher.

Si l'école de cirque est confrontée à une forte suspicion, à un cas avéré ou à un cas contact, l'association est tenue de prévenir les autorités sanitaires et de suivre leur directives. Vous serez bien évidemment tenu aux courants de toutes modifications vous concernant.

Merci pour votre compréhension et surtout

Bonne rentrée circassienne

L'équipe de Turbul'